

Procès Verbal de contrôle quinquennal et de mise en service des systèmes de détection de fuites à liquide de classe II pour réservoirs ou tuyauteries à double paroi (type H)

Accréditation COFRAC inspection, N° 3-0554, liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr

Rappel: Un contrôle annuel des systèmes de détection de fuites doit être fait et enregistré par l'exploitant selon l'article 15 de l'arrêté du 18/04/2008

Contrôle initial (mise en service) ☐ Contrôle Quinquennal ☒ Suite à intervention sur installation existante. ☐

Station : Cachet du site

TOTAL ACCESS ROCADE SUD CODO/P

RUE DE LA BAUCHE THIRAUD 44400 REZE

Organisme ayant effectué le dernier contrôle

Nom de la Société

Tokheim

En date du : 12/07/2018

Réservoir (**)			Identification de la cuve	Capacité totale en m3	Date de fabrication	Constructeur	Position du bac tampon
En fosse *	Enfoui *	Stratifié *	Cuve 1	30 m3	Inconnue	Inconnu	Dans_cheminee
	✓						
Compartment	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N°5	Norme de construction EN	
Produit	GO						
Capacité en m3	30 m3						
						EN / NF	

Partie réservée au contrôle des systèmes de détection de fuite des tuyauteries équipées en DE

Tuyauteries DE

Enterrées(*) Enterrées et Aériennes (*) Produit stocké Volume en m3

Indicateur de fuite

Type	N° d'homologation CE	N° de série
AFRISO	CE0123	LWGT

Résultat de l'essai de fonctionnement

1	État du détecteur à l'arrivée	En_fonction	
2	Présence d'une vanne de purge	Non	
3	État du liquide de détection dans le bac tampon	Bon	
	Concentration mesurée	-18	bon en °C ≤ -15°C
4	Position du bac tampon conforme	bon	
5	conduite entre le bac tampon et le raccord inter-parois		sans vanne Non
	a) Cette conduite est en pente vers le réservoir	bon	
	b) Cette conduite est en bon état	bon	
6	Fonctionnement du bouton test/alarme visuelle	Conforme	seules les TC dans les points 6-7-8-9-10 amènent à une non-conformité globale du système
7	fonctionnement du bouton test/alarme sonore	Conforme	
8	Fonctionnement de l'alarme sonde	Conforme	
9	Fonctionnement de la sonde	Conforme	
10	Report d'alarme	Conforme	
11	Alimentation en courant permanent	bon	

Sanction État du système de détection de fuites

CONFORME

Date du Procès Verbal	Signature du technicien intervenant	Validation du document
29/11/2023	Confais	Document validé après vérification des données par la cellule contrôles réglementaires valant de signature électronique.

(*) Cochez la case correspondante

(**): 1 P.V. par cuve

TOKHEIM SERVICES France interdit toute référence à son accréditation autre que par la reproduction intégrale des rapports qu'il a émis.

Photo N° 1



Photo N° 2



Photo N° 3



Photo N° 4

Photo N° 5



Photo N° 6



Procès Verbal de contrôle quinquennal et de mise en service des systèmes de détection de fuites à liquide de classe II pour réservoirs ou tuyauteries à double paroi (type H)

Accréditation COFRAC inspection, N° 3-0554, liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr

Rappel: Un contrôle annuel des systèmes de détection de fuites doit être fait et enregistré par l'exploitant selon l'article 15 de l'arrêté du 18/04/2008

Contrôle initial (mise en service) ☐ Contrôle Quinquennal ☒ Suite à intervention sur installation existante. ☐

Station : Cachet du site

TOTAL ACCESS ROCADE SUD CODO/P

RUE DE LA BAUCHE THIRAUD 44400 REZE

Organisme ayant effectué le dernier contrôle

Nom de la Société

Tokheim

En date du : 12/07/2018

Réservoir (**)			Identification de la cuve	Capacité totale en m3	Date de fabrication	Constructeur	Position du bac tampon
En fosse *	Enfoui *	Stratifié *	Cuve 2	60 m3	Inconnue	Inconnu	Dans_cheminée
	☒						
Compartment	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	Norme de construction	
Produit	GO	GO	GO			EN	
Capacité en m3	20 m3	20 m3	20 m3			EN / NF	

Partie réservée au contrôle des systèmes de détection de fuite des tuyauteries équipées en DE

Tuyauteries DE

Enterrées(*) Enterrées et Aériennes (*) Produit stocké Volume en m3

Indicateur de fuite

Type	N° d'homologation CE	N° de série
AFRISO	CE0123	LWGT

Résultat de l'essai de fonctionnement

1	État du détecteur à l'arrivée	En_fonction	
2	Présence d'une vanne de purge	Non	
3	État du liquide de détection dans le bac tampon	Bon	
	Concentration mesurée	-15	bon en °C ≤ -15°C
4	Position du bac tampon conforme	bon	
5	conduite entre le bac tampon et le raccord inter-parois		sans vanne Non
	a) Cette conduite est en pente vers le réservoir	bon	
	b) Cette conduite est en bon état	bon	
6	Fonctionnement du bouton test/alarme visuelle	Conforme	seules les TC dans les points 6-7-8-9-10 amènent à une non-conformité globale du système
7	fonctionnement du bouton test/alarme sonore	Conforme	
8	Fonctionnement de l'alarme sonde	Conforme	
9	Fonctionnement de la sonde	Conforme	
10	Report d'alarme	Conforme	
11	Alimentation en courant permanent	bon	

Sanction État du système de détection de fuites

CONFORME

Date du Procès Verbal	Signature du technicien intervenant	Validation du document
29/11/2023	Confais	Document validé après vérification des données par la cellule contrôles réglementaires valant de signature électronique.

(*) Cochez la case correspondante

(**): 1 P.V. par cuve

TOKHEIM SERVICES France interdit toute référence à son accréditation autre que par la reproduction intégrale des rapports qu'il a émis.

Photo N° 1



Photo N° 2



Photo N° 3



Photo N° 4

Photo N° 5



Photo N° 6



Procès Verbal de contrôle quinquennal et de mise en service des systèmes de détection de fuites à liquide de classe II pour réservoirs ou tuyauteries à double paroi (type H)

Accréditation COFRAC inspection, N° 3-0554, liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr

Rappel: Un contrôle annuel des systèmes de détection de fuites doit être fait et enregistré par l'exploitant selon l'article 15 de l'arrêté du 18/04/2008

Contrôle initial (mise en service) ☐ Contrôle Quinquennal ☒ Suite à intervention sur installation existante. ☐

Station : Cachet du site

TOTAL ACCESS ROCADE SUD CODO/P

RUE DE LA BAUCHE THIRAUD 44400 REZE

Organisme ayant effectué le dernier contrôle

Nom de la Société

Tokheim

En date du : 12/07/2018

Réservoir (**)			Identification de la cuve	Capacité totale en m3	Date de fabrication	Constructeur	Position du bac tampon
En fosse *	Enfoui *	Stratifié *	Cuve 3	80 m3	Inconnue	Inconnu	Dans_cheminée
	☒						
Compartment	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	Norme de construction	
Produit	GO +	SP98	Superethanol	E10		EN	
Capacité en m3	20 m3	20 m3	20 m3	20 m3		EN / NF	

Partie réservée au contrôle des systèmes de détection de fuite des tuyauteries équipées en DE

Tuyauteries DE

Enterrées(*) Enterrées et Aériennes (*) Produit stocké Volume en m3

Indicateur de fuite

Type	N° d'homologation CE	N° de série
AFRISO	CE0123	LWGT

Résultat de l'essai de fonctionnement

1	État du détecteur à l'arrivée	En_fonction	
2	Présence d'une vanne de purge	Non	
3	État du liquide de détection dans le bac tampon	Bon	
	Concentration mesurée	-17	bon en °C ≤ -15°C
4	Position du bac tampon conforme	bon	
5	conduite entre le bac tampon et le raccord inter-parois		sans vanne Non
	a) Cette conduite est en pente vers le réservoir	bon	
	b) Cette conduite est en bon état	bon	
6	Fonctionnement du bouton test/alarme visuelle	Conforme	seules les TC dans les points 6-7-8-9-10 amènent à une non-conformité globale du système
7	fonctionnement du bouton test/alarme sonore	Conforme	
8	Fonctionnement de l'alarme sonde	Conforme	
9	Fonctionnement de la sonde	Conforme	
10	Report d'alarme	Conforme	
11	Alimentation en courant permanent	bon	

Sanction État du système de détection de fuites

CONFORME

Date du Procès Verbal	Signature du technicien intervenant	Validation du document
29/11/2023	Confais	Document validé après vérification des données par la cellule contrôles réglementaires valant de signature électronique.

(*) Cochez la case correspondante

(**) : 1 P.V. par cuve

TOKHEIM SERVICES France interdit toute référence à son accréditation autre que par la reproduction intégrale des rapports qu'il a émis.

Photo N° 1



Photo N° 2



Photo N° 3



Photo N° 4



Photo N° 5



Photo N° 6



Procès Verbal de contrôle quinquennal et de mise en service des systèmes de détection de fuites à liquide de classe II pour réservoirs ou tuyauteries à double paroi (type H)

Accréditation COFRAC inspection, N° 3-0554, liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr

Rappel: Un contrôle annuel des systèmes de détection de fuites doit être fait et enregistré par l'exploitant selon l'article 15 de l'arrêté du 18/04/2008

Contrôle initial (mise en service) ☐ Contrôle Quinquennal ☒ Suite à intervention sur installation existante. ☐

Station : Cachet du site

TOTAL ACCESS ROCADE SUD CODO/P

RUE DE LA BAUCHE THIRAUD 44400 REZE

Organisme ayant effectué le dernier contrôle

Nom de la Société

Tokheim

En date du : 12/07/2018

Réservoir (**)			Identification de la cuve	Capacité totale en m3	Date de fabrication	Constructeur	Position du bac tampon
En fosse *	Enfoui *	Stratifié *	Cuve 4	30 m3	Inconnue	Inconnu	Dans_cheminee
	✓						
Compartment	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N°5	Norme de construction EN	
Produit	AD blue						
Capacité en m3	30 m3						
						EN / NF	

Partie réservée au contrôle des systèmes de détection de fuite des tuyauteries équipées en DE

Tuyauteries DE

Enterrées(*) Enterrées et Aériennes (*) Produit stocké Volume en m3

Indicateur de fuite

Type	N° d'homologation CE	N° de série
AFRISO	CE0123	LWGT

Résultat de l'essai de fonctionnement

1	État du détecteur à l'arrivée	En_fonction	
2	Présence d'une vanne de purge	Non	
3	État du liquide de détection dans le bac tampon	Bon	
	Concentration mesurée	-17	bon en °C ≤ -15°C
4	Position du bac tampon conforme	bon	
5	conduite entre le bac tampon et le raccord inter-parois		sans vanne Non
	a) Cette conduite est en pente vers le réservoir	bon	
	b) Cette conduite est en bon état	bon	
6	Fonctionnement du bouton test/alarme visuelle	Conforme	seules les TC dans les points 6-7-8-9-10 amènent à une non-conformité globale du système
7	fonctionnement du bouton test/alarme sonore	Conforme	
8	Fonctionnement de l'alarme sonde	Conforme	
9	Fonctionnement de la sonde	Conforme	
10	Report d'alarme	Conforme	
11	Alimentation en courant permanent	bon	

Sanction État du système de détection de fuites

CONFORME

Date du Procès Verbal	Signature du technicien intervenant	Validation du document
29/11/2023	Confais	Document validé après vérification des données par la cellule contrôles réglementaires valant de signature électronique.

(*) Cochez la case correspondante

(**): 1 P.V. par cuve

TOKHEIM SERVICES France interdit toute référence à son accréditation autre que par la reproduction intégrale des rapports qu'il a émis.

Photo N° 1



Photo N° 2



Photo N° 3



Photo N° 4



Photo N° 5



Photo N° 6

